

# Courrière - Pont de Lustin : le comité de défense est contre, le bourgmestre n'est pas pour

S'il y a des accusés dans la salle, ce ne sont pas les mandataires communaux. Je ne suis pas P.R.L., ni P.V.V., je ne suis ni sénateur ni député votant le budget des Travaux publics.

L'intervention du bourgmestre d'Assesse Edgard Seutin était fort attendue, lors de la réunion d'information organisée mardi soir par le nouveau comité de défense des sites de Mont, Ivoy et Maillen. La réunion, qui s'est tenue à Courrière, avait attiré beaucoup de monde : une soixantaine de personnes. Il y avait question du projet de nouvelle liaison entre le pont de Lustin et Courrière, par Mont, Ivoy et Maillen, dont nous avons déjà parlé.

M. Seutin a d'abord voulu se décharger de toute responsabilité dans ce projet qui suscite une réprobation générale dans la région. Je déplore que les responsables ne soient pas parmi nous, dit-il. Si le Collège n'a pas encore donné son avis officiel, c'est parce que nous voulons nous concerter avec l'autre commune concernée, Yvoir.

L'attitude du bourgmestre est pleine de nuances : Vous êtes contre, dit-il en s'adressant au comité de défense. Nous ne sommes pas pour non plus. Mais il faut être réaliste : il y a de grandes chances que la route se fasse. Je préférerais que la route actuelle soit reprise par l'Etat, cela nous ferait 25 ou 30 millions d'économies, pour la commune, pour l'entretien. Nous ne pouvons admettre le projet tel quel, nous l'avons toujours dit. Mais la

lettre de l'administration des Routes disait : le projet, tel que décidé par le ministre... Le Collège est donc appelé à donner son avis sur quelque chose de décidé... Et pourtant, nous donnerons bien sûr un avis défavorable, un veto absolu sur des âneries telles que ce qui est prévu à Ivoy ou à Maillen...

## Absurde et étonnant

Coup de théâtre avec l'intervention de M. de Potesta, de Mont, qui annonce qu'il est allé le jour même à Bruxelles, au cabinet du ministre Olivier, où on lui a dit : Si la commune est contre, le projet ne sortira pas.

M. Seutin toutefois, ne cache pas son scepticisme devant une aussi belle déclaration ; il préférerait avoir une lettre écrite de M. Olivier, plutôt qu'une parole, un « on-dit ».

M. Pierre Dulieu (conseiller communal à Namur) croit à la bonne volonté du ministre : A Namur, le problème s'est aussi posé, et M. Olivier a abandonné un projet routier à la suite de l'opposition du Collège échevinal.

Auparavant, on avait entendu des interpellations de militants de l'U.D.R.T. et d'Ecolo. Les premiers ont regretté que l'on gaspille ainsi l'argent du contribuable, sans compter, et ont annoncé une intervention au Parlement. Les seconds (Paul Lannoye et le sénateur Georges Trusart) ont contesté l'ensemble de la politique des Travaux publics, qui ne savent plus que faire de leurs bureaux d'études, QUI sont obligés

de dépenser un budget augmenté chaque année, et qui ne font qu'accroître encore un réseau routier déjà le plus dense du monde. Ecolo interpellera aussi le ministre au Parlement.

Intervention encore de M. Victor Tasiaux, au nom des U.P.A. : Il s'agit d'un projet absurde et étonnant. Nous avons déjà entrepris des démarches auprès du ministre Waihelet pour qu'il refuse le permis de bâtir.

## « Le sinistré »

L'échange de vue avait été précédé d'un exposé de MM. Catelain, Van Pee et Jaumotte, pour le comité de défense. Ils ont fait l'historique des tracés successifs : Dave-Naninne, puis Lustin-Courrière par le nord, puis le projet actuel, avec sa variante contournant Ivoy. Ils ont souligné les désavantages de ce nouveau plan : destruction de terres agricoles et de sites naturels, gaspillage des deniers publics pour une infrastructure non justifiée.

On considère généralement que les motivations des comités de défense sont la protection d'intérêts particuliers. Ce n'est pas le cas : nous condamnons l'ensemble du projet, le principe d'une nouvelle liaison entre la Meuse et l'E 40, quel que soit le tracé, expliquent les opposants, qui préfèrent le réseau actuel de petites routes Plus avantageux, à la fois au plan écologique et pratique.

Le comité de défense a rédigé un

dossier complet, avec photos, qu'il a distribué aux mandataires politiques de la région. Il va faire circuler une pétition dans les deux communes, et a déjà distribué un toutes-boîtes intitulé le sinistré de Mont, Ivoy et Maillen. Ce tract, qui se présente comme une page de journal, rassemble les arguments des opposants, mais aussi quelques boutades, comme celle-ci : Un habitant de Maillen a demandé à l'Administration communale que le site de la nouvelle route soit reconnu comme zone sinistrée par le fonds des calamités. Le ministre De Croo se serait déjà rendu sur place pour constater l'importance des dégâts.

Ce qui faisait bien sûr allusion aux visites, sur le site, de M. De Croo, invité par M. Bertrand, d'Ivoy, qui défend ardemment le projet de contournement du hameau. M. Seutin, qui avait rencontré M. De Croo à cette occasion (ainsi que nous l'avons écrit), s'en est expliqué à la réunion de mardi. Il est normal qu'en tant que bourgmestre, je salue un ministre qui visite la commune, quelle que soit sa couleur politique. Nous avons parlé uniquement de problèmes concernant le château de Ronchinne et la sécurité routière, mais pas de la route.

Ajoutons encore que le « Comité 75 » d'Assesse, qui vivait en hibernation depuis quelque temps, vient de renaître. Il s'est en effet joint au comité de défense, dans un communiqué qui, dans les grandes lignes, défend les mêmes arguments.

Jean-François PACCO

VERS L'AVENIR 2-12-83